



# DECLARATION LIMINAIRE ASSEMBLEE GENERALE ALPAF JEUDI 24 JUIN 2021

En ce début d'été, alors que la situation épidémique s'améliore, l'heure du bilan de cette catastrophe sanitaire va sonner avec de lourdes conséquences pour les salariés, les retraités, les exclus.

La dette laissée par cette pandémie creuse et va creuser encore plus les inégalités sociales. Le gouvernement dans une logique de réduction des dépenses publiques s'est déjà attaqué aux APL où nombre d'attributaires se voient léser.

La réforme de l'assurance chômage, applicable au 1er juillet de cette année va fragiliser les travailleurs précaires.

Cerise sur le gâteau, la réforme des retraites, abandonnée provisoirement pendant le COVID va être de nouveau mise sur la table ; si cette réforme est appliquée, elle portera préjudice aux futurs retraités alors que nos retraités actuels sont déjà attaqués (augmentation de la CSG, revalorisation a minima des pensions).

Beaucoup d'inquiétude donc et le ministère n'est pas en reste : gel des rémunérations, suppressions de postes, nombreuses restructurations (DGDDI, DGCCRF, DGFIP) génèrent un mal être au sein de nos administrations.

L'action sociale quant à elle vit des heures très difficiles. Les budgets afférents aux différentes associations ne cessent de baisser alors que les besoins des agents sont croissants.

La CGT s'oppose à la gouvernance regroupant les 7 associations, à la disparition programmée des CDAS, à la vente des résidences de vacances et dénonce l'administration de faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés.

L'ALPAF pour le moment réussit à maintenir une activité stable grâce à une trésorerie propre, mais pour combien de temps, le budget alloué à l'ALPAF ne cessant de diminuer d'année en année.

Le bilan de l'ALPAF laisse apparaître :

- un fléchissement des prêts immobiliers qui s'explique peut-être par une économie quasi paralysée pendant plusieurs mois ;
- un fléchissement du parc immobilier qui montre un déficit de livraisons par rapport aux logements définitivement sortis. Nous sommes conscients que la loi ELAN va changer la gestion des stocks mais dans l'immédiat ce déficit est difficilement compréhensible alors que les demandes de logement sont fortes.

L'augmentation en Ile de France du taux de rotation des petits logements nous fait penser que la situation épidémique a généré un besoin d'espace plus grand pour les locataires . Ces petits logements ne sont plus adaptés à la situation actuelle. Aussi nous réitérons notre demande à l'ALPAF de réserver des logements plus grands avec balcon si possible.

Quant à la province, nous tenons à souligner que l'offre de logements est inadapté. Alors que les besoins sont importants dans les Alpes maritimes, 26 logements sont sortis du parc immobilier en 2020.

La CGT tient à remercier votre association de votre implication pour avoir maintenu une activité quasi normale pendant cette période difficile et renouvelle ses remerciements pour avoir aidé les personnels soignants à les héberger pendant la 1ère phase de confinement.